

TECHO — PRO

Ce document certifie que

Aménagement Mikasa, Inc

répond aux NORMES D'EXCELLENCE DE TECHO-BLOC et est,
par la présente, un ENTREPRENEUR CERTIFIÉ TECHO-PRO

17 août 2020

L'ENTREPRENEUR CERTIFIÉ TECHO-PRO DOIT :

- › Offrir une garantie de 2 ans sur tous les contrats signés avec ses clients;
- › Exécuter tous les travaux d'aménagement extérieur selon les normes d'installation de Techo-Bloc et le code d'éthique de l'industrie (ICPI, NCMA ou APPQ);
- › Posséder une police d'assurance responsabilité civile générale valable et une couverture de dédommagement pour le travailleur.



Charles Ciccarello, PRÉSIDENT

TECHO — BLOC